

## Service d'Accompagnement des Etudiants et des Personnels en situation de Handicap (SAEPH)

Le SAEPH avec le Service de santé des étudiants (SSE) travaillent à la mise en œuvre d'accompagnement(s) personnalisé(s) pour les étudiants en situation de handicap permanent ou ayant une maladie invalidante, ou temporaire (en fonction des cas rencontrés et des possibilités) en proposant des aides humaines et techniques pour :

L'accès aux enseignements :

- ▶ Preneur de notes
- ▶ Interprètes-en LSF
- ▶ Ordinateur et logiciels adaptés
- ▶ Adaptation des supports de cours
- ▶ Aménagement(s) de l'emploi du temps
- ▶ Matériel adapté (tables réglables en hauteur...) etc...

Le passage des contrôles de connaissances

- ▶ Majoration du temps de composition
- ▶ Adaptation des sujets d'examens
- ▶ Secrétaire d'examen
- ▶ Prêt d'un ordinateur et logiciels adaptés
- ▶ Salle à part

## Contacts

▶ Si votre situation nécessite la mise en place d'aménagements :  
vous pouvez vous rendre entre 9h et 12h et 14h et 17 h :

Maison de l'Etudiant 2<sup>ème</sup> étage (accès ascenseur) Bureau 211 - 213 - 214  
1, allée de l'astronomie 78280 Guyancourt

ou contacter le :

[saeph@uvsq.fr](mailto:saeph@uvsq.fr) Tél. : 01 39 25 51 67 / 51 12 / 57 30

[www.uvsq.fr/accompagnement-du-handicap](http://www.uvsq.fr/accompagnement-du-handicap)